

DELEG – Direction Clientèle

DELEGATION DE SIGNATURE A MME CHEVRIER SANDRINE

Monsieur Didier PAPACALODOUCA, agissant en qualité de Directeur Général par intérim de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° 2-CA.25.027 du Conseil d'Administration du 14 mai 2025
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Mme CHEVRIER Sandrine** exerce les fonctions d'**Adjoint Responsable du Service Gestion Locative**

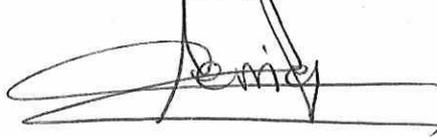
Donne délégation à **Mme CHEVRIER Sandrine** pour signer les actes suivants :

- Les courriers d'information des résiliations de contrats de location à la Caisse d'Allocations Familiales pour clôture éventuelle des droits à APL ;
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service ;

Marseille, le 15 mai 2025

Adjoint Responsable du Pôle Gestion

Locative



Sandrine CHEVRIER

Le Directeur Général par Intérim



Didier PAPACALODOUCA

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le 5/06/2025

Signature

